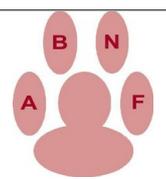


ASSOCIATION DES BERGERS NÉERLANDAIS DE FRANCE

Club affilié à la Centrale Canine, Fédération agréée par le Ministère de l'Agriculture et reconnue d'utilité publique
Siège social : Les Cottats 89330 VERLIN www.abnf.fr



www.abnf.fr

Protocole Dysplasie hanches, coudes, OCD, VTL et Spondylose (2024)

Lecteur officiel de l'ABNF : Dr Yves Michaud

Le dépistage de l'OCD de l'épaule, de la VTL ou de la spondylose n'est pas demandé par l'ABNF pour le moment cependant il peut être effectué et enregistré à la demande des propriétaires (validé par le Comité de l'ABNF le 26 septembre 2020 et applicable au 1^{er} décembre 2020). Modification des tarifs au 1er janvier 2021.

Le dépistage hanches et coudes est pris en compte dans la grille de sélection.

A compter du 1er janvier 2021, seules seront acceptées en lecture les radiographies numérisées déposées par le vétérinaire radiologue sur le portail dédié.

Votre vétérinaire (après inscription sur le site : www.myvetsxl.com) envoie directement les clichés (1 pour les hanches et VTL, 6 pour les coudes, 2 pour les épaules, 2 ou 3 pour le dos) sur un portail internet, lesquels sont récupérés ensuite par le vétérinaire lecteur. Sur ces clichés doivent apparaître :

- Nom du vétérinaire, numéro d'ordre, nom de la structure vétérinaire, date de la prise des clichés ;
- nom et affixe de l'animal, LOF, sexe, race, identification, date de naissance, latéralisation.

Pour faire interpréter les radios des hanches et des coudes (de l'épaule et du dos) de nos chiens en vue du dépistage de la dysplasie et anomalies articulaires, la demande doit comprendre :

- Attestations du propriétaire et du vétérinaire sur formulaire de l'ABNF (voir ci-après) ;
- chèque du montant correspondant à la prestation demandée (à l'ordre de l'ABNF) ou justificatif de virement.

Le tout est à envoyer en courrier simple ou suivi (les recommandés ne seront pas retirés à la poste) à

Madame Angélique COURAULT - 28 rue des Jonquilles SERREZ 28190 ORROUER

ou Courriel : dysplasie@abnf.fr

Le tarif à prendre en compte s'applique à la personne indiquée sur l'attestation vétérinaire.

Banque : BPGO 3 rue Dario BP 319 22403 Lamballe Cedex . Compte : Ass Bergers Neerlandais de France

RIB : 13807 00542 71021600748 85 IBAN : FR76 1380 7005 4271 0216 0074 885 BIC/SWIFT : CCBPFR

| Tarifs à compter du 1er janvier 2021 | Membre de l'ABNF à jour de cotisation | Non membre de l'ABNF |
|--|--|---------------------------------|
| Pour un même chien | au 01/01/21 | au 01/01/21 |
| 1 lecture (hanches ou coudes ou dos ou épaules ou VTL) | 38 € | 62 € |
| 2 lectures (2 des 5 possibles) | 68 € | 92 € |
| 3 lectures (3 des 5 possibles) | 98 € | 122 € |
| 4 lectures (4 des 5 possibles) | 128 € | 152 € |
| 5 lectures | 158 € | 182 € |

ATTENTION : seuls les dossiers complets seront adressés au lecteur. Pour les radios hanches et coudes et autres clichés, le lecteur retournera directement l'interprétation au club de race pour enregistrement et transmission au propriétaire. Si le stade HD est supérieur ou égal à C, le propriétaire pourra faire appel du résultat **soit auprès du club** en effectuant un nouveau cliché qui sera lu par le Dr Michaud (même tarif que pour le cliché initial), **soit ensuite auprès de la SCC**. La lecture d'appel à la SCC sera effectuée sur les clichés déjà réalisés. Si la radio est refusée pour position non-conforme, le vétérinaire lecteur en informe le propriétaire et le club. Le propriétaire pourra demander une lecture d'un nouveau cliché pour le même chien.

Voir protocole d'appel et informations Spondylose, OCD, VTL sur l'onglet santé dans FAQ <http://abnf.fr/faq.php?lng=fr>

Âges minimums obligatoires pour clichés hanches, coudes, OCD : 1 an / spondylose : 2 ans.

Le Club transmet les résultats au propriétaire, les enregistre les publie sur son site et les transmet à la SCC pour enregistrement et inscription sur les pedigree pour certaines affections (hanches et coudes).

Consignes générales à respecter obligatoirement

Le vétérinaire réalisant les radiographies a l'**obligation de contrôler l'identification de l'animal radiographié** officiellement et indique de façon indélébile sur les clichés (**numériques uniquement**) :

- Le nom du vétérinaire ayant pratiqué les radiographies ;
- la date de l'examen ;
- la race, le numéro d'identification, le numéro de LOF, le nom, le sexe et la date de naissance de l'animal ;
- et les indications de latéralisation.

La spondylose : protocole de réalisation (à partir de 2 ans)

Le protocole de dépistage de la spondylose nécessite des clichés radiographiques qui doivent montrer une vue latérale de la totalité du rachis thoraco-lombaire, à savoir depuis la jonction cervico-thoracique (C7-T1) jusqu'au sacrum. Généralement 2 clichés sont suffisants. L'animal doit être positionné en décubitus latéral. Éventuellement des petits coussins peuvent être placés entre les membres et sous le sternum pour garantir une incidence latérale du rachis parfaite.

L'OCD : protocole de réalisation du dépistage (à partir de 12 mois)

La radiographie est l'examen de choix. Elle permet de mettre en évidence toutes les anomalies sur l'articulation de l'épaule. Simple et rapide elle peut être faite au même moment que les dépistages hanches/coudes. **Il consiste en 1 cliché du profil de chaque épaule en position anatomique, soit 2 clichés.**

La VTL (syndrome de la queue de cheval) à partir de 12 mois comme pour la radio des hanches

Le diagnostic s'effectue sur une RADIO DE FACE DU BASSIN (dans la même position que la radiographie standard de dépistage de la dysplasie de la hanche) qui englobe la totalité de l'ILIUM et L7.

Pour faciliter l'examen et éviter d'avoir des images superposées avec celles de l'os, il est souhaitable que la partie terminale de l'intestin soit vide (faire un lavement éventuellement).

Une radiographie de profil de la région lombo-sacrée n'est pas obligatoire, mais peut apporter des éléments d'information complémentaires.

Dysplasie du coude : à partir de 12 mois chez le BH, le CLS et éventuellement le schapendoes

Les radiographies de dépistage de la dysplasie du coude sont plus complexes que celles des hanches car l'objectif est de mettre en évidence une ou plusieurs des 4 affections pouvant atteindre cette articulation : l'ostéochondrite disséquante (ou OCD), la non-union du processus anconé de l'ulna (NUPA), la fragmentation du processus coronoïde médial de l'ulna (FPCM) et l'incongruence articulaire (IA).

Pour chaque coude (membre antérieur), 3 radiographies sont réalisées (6 clichés au total) :

- Incidence médio-latérale : coude en flexion maximale ;
- incidence médio-latérale : coude en extension ;
- incidence crânio-caudale : rotation interne de 30° environ entre l'avant bras et la main du chien (coude bien à plat sur la cassette de radiographie).

Dysplasie de la hanche (dépistage à partir de 12 mois pour les races de l'ABNF) :

Le dépistage officiel des hanches correspond à une radiographie du bassin : animal placé sur le dos, postérieurs en extension, fémurs parallèles et rotules au «zénith».



ASSOCIATION DES BERGERS NEERLANDAIS DE FRANCE

Club affilié à la Société Centrale Canine. Fédération agréée et reconnue d'utilité publique - Associatio loi 1901



CENTRALE
CANINE

Siège social:
Les Cottats
89330 VERLIN

www.abnf.fr

Attestation du Propriétaire/Détenteur :

Chien : Race

Nom complet:

Date de naissance :

Sexe : Mâle Femelle

LOF :

Identification :

Propriétaire :

Je, soussigné : Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

demande que les radios des : Hanches Coudes Dos (spondylose) Epoules(OCD) VTL
de mon chien soient transmises au lecteur officiel de l'ABNF pour interprétation.

accepte que ces résultats soient transmis à l'ABNF qui les transmettra à la Société Centrale Canine pour utilisation, diffusion et/ou publication en tant qu'information utile à la sélection dans le cadre des missions qui lui sont dévolues.

certifie que ce chien n'a subi d'intervention chirurgicale susceptible de modifier l'aspect radiologique des articulations concernées

certifie que le chien n'a pas fait l'objet d'une demande officielle de cliché de dépistage, sauf en cas d'un recours en 2ème lecture cocher la case si 2^{ème} lecture

Fait à : , le :

Signature

Attestation Vétérinaire

Je soussigné(e)

Docteur Vétérinaire,

Exerçant à :

N° d'ordre :

certifie :

- avoir vérifié personnellement le numéro d'identification du chien ci-dessus identifié
- et avoir pratiqué la radiographie des hanches, coudes, dos, épaules (Rayer les mentions inutiles)

le : N° de téléchargement du cliché numérique :

- sous anesthésie générale (*)

(*) : compléter par le médicament utilisé

Fait à , le :

Docteur Vétérinaire

Signature et cachet